

Service des travaux

Tél : 021 695 60 15
Fax : 021 695 60 11
E-mail : travaux@ecublens.ch

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ABATTAGE D'ARBRE(S)

Situation (rue, n°) : N° de parcelle : Parcelle en PPE : oui non
 Propriétaire : Adresse :
 Demande présentée par : no tél :
 Adresse complète :

Objet : abattage arbre groupe d'arbres haie
 Essence(s) :
 Diamètre(s) à 1 m du sol : Hauteur(s), env. :
 Implantation :
 Etat sanitaire :
 Motifs de l'abattage :
 Entreprise chargée d'effectuer le travail :
 Date : le propriétaire ou son représentant : Signature :

ACCORD DE L'ADMINISTRATEUR DE LA PPE

Nom/Prénom : Adresse :
 N° tél : Date : Signature :

DECISION DE LA COMMUNE

b) L'abattage est :	<input type="checkbox"/> autorisé	<input type="checkbox"/> refusé
c) Plantation compensatoire demandée :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Cette autorisation est valable 6 mois.		
Ecublens, le	Tampon et signature :	

En cas de plantation compensatoire exigée, contrôle de la plantation par le responsable des espaces verts.	
Ecublens, le	Signature :

Le présent formulaire doit être retourné et accompagné d'un plan de situation, dûment complété et signé par le(s) propriétaire(s) (ou son mandataire) et par l'administrateur pour les PPE au Service des travaux, ch. des Esserts 5, 1024 Ecublens.